

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

**deliberation :
N° 2013_18_1**

L' an deux mille treize , le mardi 16 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Seance ordinaire Salle du conseil, à , sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 10

Date de convocation du Conseil : 11 Avril 2013

Présents : 6

Présents :

Votants : 6

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

**Objet : Marchés publics
pour les travaux du
restaurant scolaire et
l'atelier communal**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la consultation lancée pour la réalisation des travaux, concernant l'école et l'atelier municipal, et autorisée par délibération 2013_16_9 du 18 février 2013, il est nécessaire de réexaminer le montant des travaux.

Il propose de modifier le montant total de la consultation pour les lots 1 à 12 pour prendre en compte un montant total de 360 000 € hors taxe

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour les lots 1 à 12 relatifs à cette consultation, pour un montant de 360 000 € hors taxe
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet,

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT